

Conseil d'État, Formation spécialisée, 06/07/2026, 504211, Inédit au recueil Lebon

Coaching et Développement Personnel

Jurisprudence administrative (CE, TA, CAA)

Date 06/07/2026

Juridiction / Nature CETAT

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000054394416>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] et des libertés fondamentales ; - il est porté atteinte à son droit au respect de sa vie privée et familiale dès lors qu'elle réside régulièrement depuis plus d'une décennie en France avec ses deux enfants [...] L'article L. 773-1 du code de justice administrative dispose que : " Le Conseil d'Etat examine les requêtes présentées sur le fondement des articles L. 841-1 et L. 841-2 du code de la sécurité intérieure [...]

RÉFÉRENCE

CETAT, 6 juillet 2026. Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000054394416> (consulté le 28 août 2026).